



European  
University  
Institute

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

# **DYNAMIQUE DES MIGRATIONS DE RETOUR AU NIGER DE 1988 À 2001**

*Hamidou Issaka Maga*

**CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2011/63**

*Module démographique et économique*

Co-financé par l'Institut universitaire européen et  
l'Union européenne (Programme AENEAS)



**CARIM**  
**Consortium euro-méditerranéen pour**  
**la recherche appliquée sur les migrations internationales**

**Notes d'analyse et de synthèse – module démographique et économique**  
**CARIM-AS 2011/63**

**Hamidou Issaka Maga**  
Démographe-sociologue, Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

**Dynamique des migrations de retour au Niger de 1988 à 2001**

© 2011, Institut universitaire européen  
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : carim@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],  
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):  
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen  
Badia Fiesolana  
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)  
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>  
<http://www.carim.org/Publications/>  
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

## **CARIM**

Le Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes;
- Recherches et publications;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: [www.carim.org](http://www.carim.org)

### *Pour plus d'information*

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales  
Centre Robert Schuman  
Institut universitaire européen (IUE)  
Convento  
Via delle Fontanelle 19  
50014 San Domenico di Fiesole  
Italie  
Tél: +39 055 46 85 878  
Fax: + 39 055 46 85 755  
Email: [carim@eui.eu](mailto:carim@eui.eu)

### **Robert Schuman Centre for Advanced Studies**

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

## **Résumé**

La présente étude vise essentiellement, sur la seule base des données des recensements de la population et de l'habitat (RGPH) recueillis en 1988 et en 2001, à approfondir les connaissances sur les caractéristiques des migrants internationaux nigériens de retour. Aux termes des multiples analyses produites, l'étude relève que la proportion de migrants retournés au Niger n'a pratiquement pas changé entre les deux dates et qu'elle compte toujours parmi ses rangs une majorité d'hommes. De même, la plupart des migrants reviennent toujours de l'Afrique de l'Ouest vers laquelle les départs sont également les plus nombreux. Cependant, l'étude a noté des changements importants. En premier lieu, le schéma géographique de la migration de retour a quelque peu changé. En effet, les retours d'Afrique du Nord (notamment de la Libye) et de l'Asie (en l'occurrence de l'Arabie Saoudite) ont pris un peu plus d'importance entre 1988 et 2001. En second lieu, les migrants se sont davantage urbanisés (ou encore on retrouve un peu plus d'urbains), même s'ils retournent vivre en majorité en milieu rural. En troisième lieu, leur niveau d'instruction a sensiblement augmenté entre les deux dates de recensement - même si la majorité d'entre eux ne dispose d'aucune instruction moderne et travaille dans le secteur primaire traditionnel (agriculture et élevage).

## **Abstract**

This paper analyzes international return migration patterns in Niger as well as the profiles of return migrants. To this end, the two national censuses of 1988 and 2001 are employed and results are compared so as to examine the evolution of the phenomenon. Some characteristics are found to have remained unchanged between the two dates, e.g. the proportion of return migrants in the population as a whole, migrant profile by sex and last country of residence abroad – for the vast majority are men who resided in other Western African countries. However, some features have varied. So some countries of last residence acquired importance among return migrants in this period including Libya and Saudi Arabia. Then even if the majority of return migrants lived in a rural milieu in 2001 the proportion of those who returned to an urban setting increased slightly. Finally, recent return migrants show a higher level of education despite the fact that most are still illiterate.

## Introduction

La migration se présente aussi bien sous la forme de flux que de contre-flux (retour de migrants dans leur pays d'origine). Mais, à leur tour, les contre-flux ou migration de retour se présentent sous plusieurs formes impliquant un changement de résidence plus ou moins durable. Il peut s'agir de migration circulaire ou itinérante entre plusieurs pays (y compris le pays d'origine), ou simplement de migrations pendulaires ou bipolaires (pays d'origine et pays d'accueil). Il peut également s'agir de migration de retour simple où le migrant revient chez lui sans intention de repartir à nouveau à l'étranger (Domenac et Picouet, 1987). La présente étude s'intéresse à la migration internationale de retour des Nigériens dans leur pays d'origine, à partir des données de recensement.

Il convient de noter que la migration de retour est un aspect indissociable de l'étude globale du phénomène migratoire, quelle que soit la forme sous laquelle elle se présente et son caractère volontaire ou non (migration forcée de retour, suite à des événements tels que les guerres, les problèmes politiques, les crises économiques, etc.). Par ailleurs, la migration de retour n'implique pas nécessairement un retour définitif (Rallu, 2003), d'où l'existence d'une migration circulaire, pendulaire ou de détour.

Malgré son intérêt certain, aux plans scientifique, économique, social et politique, la migration de retour est un phénomène qui n'a pas été abondamment traité comme les flux et stocks migratoires de nouveaux départs ou d'arrivées (Rallu, 2003 :199). De même, selon cet auteur, il n'existe que peu de théorisation sur le phénomène des retours. Pourtant, les flux et les stocks de retour ne sont pas négligeables, qu'il s'agisse de migrations forcées ou volontaires de retour. Malheureusement, selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), même les compilations des statistiques internationales (recensements, données administratives, enquêtes, etc.) dressées par certaines institutions (Banque Mondiale, Union européenne, Division de la population des Nations Unies, etc.) ne permettent pas d'identifier, entre autres, l'importance numérique des migrants qui retournent dans leur pays d'origine, ni l'importance de la migration circulaire et les caractéristiques de ceux qui retournent chez eux. L'une des principales raisons justifiant l'insuffisance d'informations en matière de migration de retour tient au fait que « les données sur la migration restent en grande partie fragmentaires, non comparables et difficiles d'accès » (PNUD, 2009 :31).

Pour le cas particulier de l'Afrique subsaharienne, la rareté de données statistiques sur les migrations est notoire. Toutefois, il est bien connu qu'il y a eu des retours volontaires et forcés, du fait des nombreuses crises politiques ayant frappées plusieurs pays africains et qui continuent encore à justifier les mouvements des populations immigrantes. Les crises politiques non encore complètement dénouées en Côte d'Ivoire, et tout récemment en Libye, ont entraîné le retour de nombreux Africains (dont des Nigériens) dans leur pays respectif d'origine. En 2004, le Libéria a enregistré près de 600 000 retours (CEDEAO-CSAO/OCDE, 2006 :15). En fait, l'Afrique est le continent le plus touché par les départs forcés (départ de réfugiés) et, par conséquent, de personnes retournant dans leur pays.

De par le monde, les retours forcés sont également et particulièrement légion vers les pays en développement tenant à une migration irrégulière entraînant des expulsions ; à des politiques de retour conduites dans certains pays développés ; à des crises politiques et à des guerres qui génèrent des flux et contre-flux de migrations (CEDEAO-CSAO/OCDE, 2006 :20 ; PNUD, 2009).

Cependant, de nombreuses personnes ne retournent pas dans leur pays d'origine. En effet, selon certaines statistiques internationales, en 2007, « on estimait que 2,7 millions de déplacés internes et 700.000 réfugiés, soit 10 et 5 % environ de ces deux groupes respectivement, étaient retournés dans leur région d'origine » (PNUD, 2009 :72).

En ce qui concerne le Niger, seuls les rapports relatifs à l'analyse des données de recensement de la population de 1988 et 2001 permettent de connaître de manière plus exhaustive les effectifs des migrants de retour (BCR, 1992 et BCR, 2005a).

La présente étude vise à dégager, sur la base de ces données, l'évolution de la migration de retour à deux dates de recensement (1988 et 2001), et à mieux déterminer les caractéristiques des migrants de retour, notamment l'âge, le sexe, le statut matrimonial, le milieu de résidence, le niveau d'instruction, la situation d'activité, l'activité professionnelle et le statut dans l'emploi exercé.

## 1. Clarification de l'approche et de la méthodologie de l'étude

La présente étude sur la migration part exclusivement des données des RGPH de 1988 et de 2001 exploitées à cette fin par l'auteur en vue de produire des informations plus détaillées. Par ailleurs, l'étude ne vise que les Nigériens, alors que les analyses dressées auparavant n'ont pas dissocié les nationalités (BCR, 1992 et BCR, 2005a). Bien que riches en information, les données traitées comportent un certain nombre de limites.

Le **migrant de retour est défini comme** « l'individu pour lequel le lieu de résidence actuelle est égale au lieu de naissance et est différent du lieu de résidence antérieure » (BCR, 2005a), selon le critère de la durée de résidence retenue qui est de 6 mois au moins de séjour continue. Sur la base de ces définitions, un individu peut être un migrant de retour par rapport à son pays ou à sa région de naissance.

Cependant, notre étude ne s'intéresse qu'au **migrant international de retour** qui est ici un Nigérien vivant au Niger et qui a été amené à résider pendant au moins 6 mois dans un autre pays, quels que soient les motifs de sa mobilité.

Par ailleurs, il convient de mentionner que dans les recensements de population conduits au Niger - comme de la plupart des populations des pays africains et d'autres du monde -, les migrations multiples internationales de retour ne sont pas connues de façon arrêtée. Seule la dernière migration de retour est connue (Rallu. 2003 :2002). Pour les connaître, il convient généralement de recourir à des enquêtes.

De plus, il aurait été intéressant de comparer la proportion de migrants de retour avec celle des émigrants nigériens, et de calculer des taux de retour. Malheureusement, les données sur l'émigration n'existent pas dans les RGPH du Niger où les statistiques sur le phénomène sont d'ailleurs très limitées. De plus, les statistiques disponibles ne fournissent que peu de détails sur les émigrants nigériens, notamment ceux résidant en Afrique où vit la grande majorité d'entre eux.

### 1.1 Présentation des variables retenues

L'un des principaux objectifs de cette étude est de chercher à mieux identifier les caractéristiques des migrants internationaux de retour de nationalité nigérienne. A cet égard, nous avons utilisé un certain nombre de variables pertinentes et disponibles dans les bases de données des RGPH, et dont certaines n'ont jamais été utilisées soit en 1988 ou en 2001, ou bien dans les analyses des deux sources. Les variables utilisées sont : le pays ou la région de provenance, le groupe d'âge, le sexe, la durée de résidence au Niger, le statut matrimonial, le milieu de résidence (urbain/rural), le niveau d'instruction, la situation d'activité, l'occupation professionnelle et la situation (ou statut) dans l'emploi.

Il convient de mentionner que, au regard du phénomène étudié, l'utilisation de certaines de ces variables présente quelques limites au niveau d'une proportion inconnue de migrants de retour. En effet, le migrant de retour peut présenter des caractéristiques différentes quand il était à l'étranger et au Niger, voire avant même la migration. En d'autres termes, au cours de leurs dernières résidences, certains migrants pourraient avoir changé de caractéristiques - par exemple, au titre de l'activité professionnelle, de la situation dans l'emploi ou d'activité, du niveau d'instruction, et du statut matrimonial. Plus la dernière résidence date de longtemps (par exemple 5 ans et plus), plus les risques

de changement de caractéristiques des migrants de retour sont importants. Aussi, les caractéristiques observées des migrants de retour ne sont pas nécessairement ou toujours liées à la migration. Malgré ces différentes limites, les informations recueillies et analysées restent pertinentes.

Par ailleurs, il convient de noter que pour certaines variables - au titre desquelles les enfants de bas âge ou ceux âgés de moins de 15 ans ne sont pas concernés, nous avons opéré une sélection. Ainsi, au regard du statut matrimonial, du niveau d'instruction, de l'occupation professionnelle et du statut dans l'emploi, nous avons retenu les migrants âgés de 15 ans ou plus.

Pour identifier l'effectif des migrants de retour, les variables suivantes ont été utilisées :

- le lieu de naissance, la résidence au moment du recensement qui doit se situer au Niger au moment du recensement ;
- la résidence actuelle (i.e. au moment du recensement) qui doit bien entendu se situer au Niger ; et
- le lieu de résidence antérieure qui doit avoir eu cours au moins 6 mois avant la date du recensement et qui doit obligatoirement se situer à l'étranger.

Il s'agit d'une démarche classique qui est généralement appliquée aux recensements de la population.

## 2. Analyse dynamique des caractéristiques démographiques des migrants de retour

En plus des effectifs, la présente section examine à deux dates différentes, certaines caractéristiques démographiques des migrants de retour, à savoir leurs principaux pays et régions de provenance, leur durée de résidence, leurs groupes d'âge et leur sexe.

### 2.1 Provenances géographiques

En 1988, environ 160 000 Nigériens ont déclaré avoir résidé (pendant au moins 6 mois) à l'extérieur du Niger contre environ 254 000 en 2001 (tableau 1). Cependant, en termes relatifs, la proportion des migrants de retour n'a pratiquement pas changé puisqu'elle était de 2,25 % en 1988 contre 2,32 % en 2001. **Malheureusement, ces taux de retour ont été calculé en utilisant au dénominateur l'effectif de la population résidente nigérienne et non celui des émigrés à une date précise, une information en l'état actuel non disponible.**

Malgré cette limite, et au regard des informations obtenues, nous pourrions être tentés de dire qu'en termes de migrations de retour, les Nigériens n'ont pas fondamentalement changé de comportements. Une telle conclusion serait, toutefois, hâtive et fautive, dans la mesure où les détails des provenances géographiques révèlent des retours de certains pays ou de certaines zones marqués, relativement plus importants entre 1988 et 2001 au détriment d'autres zones (tableau 2).

Parmi les principaux pays ou zones d'où les proportions de migrants de retour ont accru, nous pouvons citer :

- le Bénin (pays voisin) avec un pourcentage de retour qui a été multiplié par presque 2 ;
- l'Afrique du Nord où la proportion passe de 1,4 % à 4,4 % du fait notamment des retours de la Libye qui ont augmenté de 0,9 % à 3,8 % ;
- l'Asie (notamment l'Arabie Saoudite) où les retours progressent de 2 % à 3,2 % ;
- l'Europe qui passe de 0,8 % à 1,5 %.

Les causes de l'augmentation des retours sont certainement diverses et méritent de faire l'objet de recherches plus approfondies. Parmi les causes, il convient de mentionner la migration circulaire ou

pendulaire, le retour volontaire (avec des causes diverses : difficultés économiques, sociales, etc.), l'expulsion de migrants nigériens (par exemple en Libye, en Europe, ou en Arabie Saoudite). Nous pouvons mentionner également comme cause possible l'intensification de l'émigration des Nigériens qui représentent environ 500 000 personnes en 2007, soit 3,5 % de la population totale au titre de la même année (OIM, 2009) ; l'apparition de nouvelles destinations migratoires pour les Nigériens, comme c'est le cas de la Libye (Brachet, 2007).

Parmi les principaux pays ou zones d'où les proportions de migrants de retour ont diminué, nous pouvons citer à titre d'exemples surtout le Ghana, le Nigéria (pourtant pays voisin) et les autres pays non situés en Afrique de l'Ouest ou du Nord (tableaux 1 et 2). D'une manière générale, l'Afrique de l'Ouest régresse également en chutant de 78 % à 73,5 %, en faveur notamment de l'Afrique du Nord, des autres pays d'Afrique, de l'Asie et de l'Europe.

**Tableau 1. Migrants internationaux de retour selon le pays/région de résidence antérieure, 1988 et 2001**

Pays/région de résidence antérieure	RGPH 1988		RGPH 2001	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Bénin	5 900	3,7	17 989	7,1
Burkina Faso	3 791	2,4	4 359	1,7
Cap-Vert	0	0,0	36	0,0
Côte Ivoire	34 540	21,5	52 050	20,5
Gambie	19	0,0	75	0,0
Ghana	14 901	9,3	16 221	6,4
Guinée Conakry	34	0,0	110	0,0
Guinée Biseau	6	0,0	38	0,0
Libéria	24	0,0	62	0,0
Mali	3 479	2,2	3 394	1,3
Mauritanie	65	0,0	302	0,1
Nigeria	57 650	36,0	83 599	32,9
Sénégal	521	0,3	701	0,3
Sierra Leone	24	0,0	114	0,0
Togo	4 069	2,5	7 807	3,1
Algérie	500	0,3	1 091	0,4
Egypte	99	0,1	145	0,1
Libye	1 457	0,9	9 589	3,8
Maroc	76	0,0	181	0,1
Tunisie	40	0,0	88	0,0
Autres Afrique	4 630	2,9	9 205	3,6
Europe	1 255	0,8	3 685	1,4
USA et Canada	167	0,1	497	0,2
Amérique du Sud	33	0,0	607	0,2
Asie	3 136	2,0	8 210	3,2
Océanie	6	0,0	47	0,0
Indéterminés	23 916	14,9	34 122	13,4
<b>Total</b>	<b>160 338</b>	<b>100,0</b>	<b>254 324</b>	<b>100,0</b>
<b>Population résidente nigérienne totale (résidents étrangers non compris)</b>	<b>7 119 929 (a)</b>	<b>2,25</b>	<b>10 962 674 (b)</b>	<b>2,32</b>

Notes : (a) BCR, 1992, Données de mouvement naturel (Série 3) ; (b) BCR (2005b :130).

Source : Exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

A signaler qu'en termes de principales zones géographiques de provenance et en considérant notamment l'année 2001, l'Afrique de l'Ouest vient toujours largement en tête, suivie de l'Afrique du Nord, des autres pays d'Afrique et de l'Asie. Ces résultats concordent avec le fait que l'Afrique de l'Ouest représente la destination de la plupart des migrants nigériens (OIM, 2009).

**Tableau 2. Migrants internationaux de retour selon la région de résidence antérieure, 1988 et 2001**

Région de résidence antérieure	Pourcentages		Effectifs absolus	
	RGPH 1988	RGPH 2001	RGPH 1988	RGPH 2001
Afrique Ouest	77,9	73,5	124 957	186 857
Afrique Nord	1,4	4,4	2 172	11 094
Autres pays d'Afrique	2,9	3,6	4 696	9 205
Europe	0,8	1,4	1 255	3 685
Amérique Nord	0,1	0,2	167	497
Amérique Sud	0,0	0,2	33	607
Asie	2,0	3,2	3 136	8 210
Océanie	0,0	0,0	6	47
Indéterminés	14,9	13,4	23 916	34 122
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>160 338</b>	<b>254 324</b>

Source : Exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

## 2.2 Durée de résidence au Niger

Quelle que soit l'année, les migrants de retour récemment enregistrés (moins d'un an de durée de résidence) représentent plus d'un cinquième des migrants de retour, avec une légère augmentation en 2001 par rapport à 1988. En effet, un migrant de retour sur cinq (22,4 %) fait état, au titre de l'année 1988, de moins d'un an de durée de résidence contre un migrant sur quatre (25,5 %) en 2001 (tableau 3). Il y aurait donc eu un reflux assez important au cours de la période 1988-2001, sur la base de retours volontaires et aussi involontaires plus importants en provenance de l'Afrique du Nord (la Libye notamment), de l'Asie (en l'occurrence, l'Arabie Saoudite), et de l'Europe, du fait des mesures prises contre les migrants irréguliers dans ces régions géographiques (Brachet, 2007 ; OIM, 2009).

**Tableau 3. Migrants internationaux de retour selon la durée de résidence au Niger, 1988 et 2001**

Durée de résidence au Niger	Pourcentages		Effectifs absolus	
	RGPH 1988	RGPH 2001	RGPH 1988	RGPH 2001
Moins d'un an	22,4	25,5	35 905	64 775
1 an révolu	10,3	11,8	16 547	30 110
2-4 ans révolus	17,9	16,7	28 727	42 497
5 ans et plus	37,9	37,0	60 797	94 001
Indéterminés	11,4	9,0	18 362	22 941
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>160 338</b>	<b>254 324</b>

Source : Exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

### 2.3 Grands groupes d'âges

L'analyse des données des deux RGPH révèle que seule la proportion des migrants de retour adultes (15-64 ans) a augmenté en passant de 79,4 à 85,5 % de 1988 à 2001 (tableau 4). Cette augmentation s'est opérée au détriment, en particulier, de la part relative des jeunes migrants de retour qui a baissé de 14,6 % à 9,4 % de 1988 à 2001 ; leur effectif n'a d'ailleurs augmenté que très légèrement d'une période à l'autre. Ce résultat, s'agissant des adultes, paraît logique avec les reflux précédemment notés, et qui auraient donc surtout concernés les adultes. Par ailleurs, ces proportions relativement faibles de jeunes migrants peuvent également être le résultat d'une intense migration circulaire saisonnière au titre de laquelle les adultes laissent leur famille (femmes et enfants) au village.

**Tableau 4. Migrants internationaux de retour selon le groupe d'âge, 1988 et 2001**

Groupes d'âge	Pourcentages (%)		Effectifs absolus	
	RGPH 1988	RGPH 2001	RGPH 1988	RGPH 2001
Moins de 15 ans	14,6	9,4	23 440	23 935
15-64 ans	79,4	85,5	127 234	217 432
65 ans et plus	5,5	5,1	8 886	12 945
Indéterminés ou informations manquantes	0,5	0,0	778	12
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>160 338</b>	<b>254 324</b>

Source : Exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

### 2.4 Evolution des migrants de retour selon le sexe

**La migration internationale de retour serait-elle un phénomène essentiellement masculin au Niger ?** C'est ce que semble indiquer les résultats des deux RGPH. En effet, l'on observe que pour les deux années, sur 10 migrants internationaux de retour, deux seulement sont des femmes (soit une proportion d'environ 21 %) (tableau 5).

**Tableau 5. Migrants internationaux de retour selon le sexe, 1988 et 2001**

Sexe	Pourcentages		Effectifs absolus	
	RGPH 1988	RGPH 2001	RGPH 1988	RGPH 2001
Sexe masculin	79,3	78,5	199 555	326 680
Sexe féminin	20,7	21,5	54 769	87 982
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>160 338</b>	<b>254 324</b>

Source : Exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

Ce résultat semble concorder avec cet ensemble de données certes anciennes qui attestent que dans les années 1990, la migration était essentiellement masculine au Niger (REMUAO, 1997). Malheureusement, les statistiques internationales disponibles ne permettent pas toujours de connaître la variation récente par sexe des migrants internationaux pour le Niger (OIM, 2009), en-dehors des données ciblant les pays de l'OCDE - au sein desquels les effectifs migrants nigériens ne sont pas très importants (Issaka, 2010).

Pour approfondir la recherche sur la migration de retour selon le sexe, il convient d'introduire d'autres variables comme la durée de résidence, le groupe d'âge et le statut matrimonial.

La compilation des données, y compris celles se rapportant à la durée de résidence, n'apporte pas d'informations nouvelles au constat précédent. En effet, quelle que soit la durée de résidence, la proportion des hommes est toujours nettement plus importante que celles des femmes (tableaux 6a et 6b).

**Tableau 6. Migrants internationaux de retour selon la durée de résidence au Niger et le sexe, 1988 et 2001**

Durée de résidence au Niger	RGPH 1988			RGPH 2001		
	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
<b>Effectifs absolus (a)</b>						
moins 1 an	31 506	4 399	<b>35 905</b>	57 315	7 460	<b>64 775</b>
1 an révolu	13 875	2 672	<b>16 547</b>	25 203	4 907	<b>30 110</b>
2-4 ans révolus	22 671	6 056	<b>28 727</b>	32 271	10 226	<b>42 497</b>
5 ans et plus	49 155	11 642	<b>60 797</b>	70 973	23 028	<b>94 001</b>
Indéterminés	9 911	8 436	<b>18 347</b>	13 793	9 148	<b>22 941</b>
<b>Total</b>	127 125	33 213	<b>160 338</b>	199 555	54 769	<b>254 324</b>
<b>Pourcentages (b)</b>						
moins 1 an	87,7	12,3	<b>100,0</b>	88,5	11,5	<b>100,0</b>
1 an révolu	83,9	16,1	<b>100,0</b>	83,7	16,3	<b>100,0</b>
2-4 ans révolus	78,9	21,1	<b>100,0</b>	75,9	24,1	<b>100,0</b>
5 ans et plus	80,9	19,1	<b>100,0</b>	75,5	24,5	<b>100,0</b>
Indéterminés	54,0	46,0	<b>100,0</b>	60,1	39,9	<b>100,0</b>
<b>Total</b>	79,3	20,7	<b>100,0</b>	78,5	21,5	<b>100,0</b>

Source : Exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

En revanche, la prise en compte du statut matrimonial (pour les 15 ans et plus) atteste que les proportions de retour sont assez importantes parmi les femmes divorcées et surtout veuves (tableaux 7a et 7b). Ainsi, au niveau des effectifs des veufs parmi les deux sexes, les femmes l'emportent sur les hommes, au titre des migrants de retour. Les taux élevés de migrantes de retour divorcées et veuves semblent également indiquer que les femmes supportent moins bien que les hommes la solitude à l'étranger ou les risques de vivre à l'étranger.

**Tableau 7. Migrants internationaux de retour âgés de 15 ans ou plus, selon la situation familiale et le sexe, 1988 et 2001**

Situation familiale	RGPH 1988			RGPH 2001		
	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
<b>Effectifs absolus (a)</b>						
Monogames	73 234	10 535	83 769	121 700	21 376	143 076
Polygames	21 699	6 398	28 097	30 834	11 280	42 114
Veufs	1 224	1 991	3 215	1 377	3 539	4 916
Divorcés	2 455	1 533	3 988	2 595	2 020	4 615
Célibataires	16 180	1 588	17 768	30 501	4 831	35 332
Autres (séparation)	23	38	61	186	143	329
<b>Total</b>	<b>114 815</b>	<b>22 083</b>	<b>136 898</b>	<b>187 193</b>	<b>43 189</b>	<b>23 0382</b>
<b>Pourcentages en ligne (b)</b>						
Monogames	87,4	12,6	<b>100,0</b>	85,1	14,9	<b>100,0</b>
Polygames	77,2	22,8	<b>100,0</b>	73,2	26,8	<b>100,0</b>
Veufs	38,1	61,9	<b>100,0</b>	28,0	72,0	<b>100,0</b>
Divorcés	61,6	38,4	<b>100,0</b>	56,2	43,8	<b>100,0</b>
Célibataires	91,1	8,9	<b>100,0</b>	86,3	13,7	<b>100,0</b>
Autres (séparation)	37,7	62,3	<b>100,0</b>	56,5	43,5	<b>100,0</b>
<b>Total</b>	<b>83,9</b>	<b>16,1</b>	<b>100,0</b>	<b>81,3</b>	<b>18,7</b>	<b>100,0</b>
<b>Pourcentages en colonne (c)</b>						
Monogames	63,8	47,7	61,2	65,0	49,5	62,1
Polygames	18,9	29,0	20,5	16,5	26,1	18,3
Veufs	1,1	9,0	2,3	0,7	8,2	2,1
Divorcés	2,1	6,9	2,9	1,4	4,7	2,0
Célibataires	14,1	7,2	13,0	16,3	11,2	15,3
Autres (séparation)	0,0	0,2	0,0	0,1	0,3	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

Il convient néanmoins de mentionner que la migration de retour parmi les femmes semble être étroitement liée à celle des hommes, dans la mesure où la majorité des migrantes (plus de 75 %) qui sont revenues au Niger sont mariées (tableau 7c). Ainsi, à l'instar de la migration de départ, la migration de retour des femmes est majoritairement une migration d'accompagnement au Niger. Cependant, environ 25 % des migrantes de retour pourrait ne pas être directement tributaires du retour des hommes. Mais, cette affirmation (comme celle relative aux femmes mariées) doit être fortement nuancée, en l'absence de données plus précises (notamment de type biographique) en vue de déterminer si la migration est antérieure ou postérieure aux ruptures d'union dans le cas des migrantes veuves ou divorcées et pour les mariées au moment du recensement.

### 3. Les migrants de retour vivent en majorité en milieu rural

L'écrasante majorité des migrants de retour résident en milieu rural. Cependant, entre 1988 et 2001, la proportion des migrants retournant vivre en milieu urbain (notamment dans la capitale) a plus que doublé en passant de 6,3 % à 16,2 % au détriment du milieu rural (tableau 8).

**Tableau 8. Migrants internationaux de retour (tout âge confondu) selon le milieu de résidence, 1988 et 2001**

Milieu de résidence	Pourcentages		Effectifs absolus	
	RGPH 1988	RGPH 2001	RGPH 1988	RGPH 2001
Commune urbaine de Niamey	6,3	16,2	10 152	41 122
Villes de taille moyenne	2,7	2,9	4 249	7 409
Villes de petite taille	2,5	2,6	4 035	6 639
Milieu rural	88,5	78,3	141 902	199 154
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>160 338</b>	<b>254 324</b>

Source : Exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

Ce résultat semble indiquer soit l'augmentation de la migration urbaine vers l'étranger (études, recherche de travail, etc.), soit également l'urbanisation (modernisation) des migrants de retour qui sont partis du village vers les villes étrangères. Ainsi, certains ruraux s'inscrivent dans un schéma de retour pour préférer vivre en milieu urbain plutôt qu'au village moins moderne.

Il convient également de signaler que les migrants de retour sont davantage urbanisés que le reste de la population résidente totale. En effet, en 2001, un migrant sur quatre (21,7 %) vivait en milieu urbain contre un résident sur six (16,3 %) au sein de la population totale (BCR, 2005b).

### 4. Dynamique des stocks de migrants de retour par niveau d'instruction

Entre les deux dates de recensement de la population, le niveau d'instruction des migrants de retour âgés de 15 ans ou plus s'est - semble-t-il - amélioré. En effet, ceux qui ne disposaient d'aucune instruction en 1988 représentaient 92 % des migrants contre 85 % en 2001 (tableau 9). Cette évolution positive s'est faite grâce à la multiplication presque par deux de la proportion des migrants possédant un niveau d'instruction primaire (de 4,5 à 8,6 %) et au triplement du taux (qui est passé de 1,1 à 3,5 %) de ceux possédant un niveau d'instruction secondaire (1<sup>er</sup> cycle).

Cependant, en 2001, il convient de relever encore au moins 8 migrants sur 10 sans aucune instruction. Le niveau élevé de migrants sans instruction explique largement leur faible qualification et leur prépondérante proportion dans le secteur primaire (voir section suivante).

**Tableau 9. Migrants internationaux de retour âgés de 15 ans ou plus selon le niveau d'instruction, 1988 et 2001**

Niveau d'instruction	Pourcentages		Effectifs absolus	
	RGPH 1988	RGPH 2001	RGPH 1988	RGPH 2001
Aucun niveau instruction	92,0	84,9	125 959	195 617
Ecole primaire	4,5	8,6	6 205	19 904
Ecole secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	1,1	3,5	1 516	8 055
Ecole secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle	0,3	0,6	353	1 449
Ecole professionnelle niveau primaire	0,1	0,1	162	308
Ecole professionnelle niveau secondaire (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> cycles)	0,6	0,6	839	1 301
Niveau supérieur (1-8 ans d'études)	0,7	1,4	973	3 191
Niveaux indéterminés	0,7	0,2	891	564
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>136 898</b>	<b>230 389</b>

Source : Exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

## 5. Evolution des stocks de migrants de retour selon l'activité professionnelle et la branche économique

### 5.1 La majorité des migrants de retour exercent une activité professionnelle

La plupart des migrants (8 personnes sur 10), âgés de 15 ans ou plus, exercent une activité professionnelle. C'est pourquoi, le taux de chômage parmi les migrants est faible (moins d'un pourcent), ainsi que le taux des inactifs (environ 5 %) et ce, quelle que soit l'année (tableau 10). En termes de situation d'activités, il y a eu très peu de changements entre les deux dates de recensement.

**Tableau 10. Migrants internationaux de retour âgés de 15 ans ou plus, selon la situation d'activité, 1988 et 2001**

Situation d'activité	Pourcentages		Effectifs absolus	
	RGPH 1988	RGPH 2001	RGPH 1988	RGPH 2001
Occupé	82,9	82,1	113 461	189 195
Chômeur	0,2	0,2	304	469
Cherche premier emploi	0,5	0,7	660	1 686
Elève/étudiant	0,6	1,6	764	3 685
Femme au foyer	10,6	9,3	14 495	21 483
Retraité inoccupé	0,4	0,5	500	1 131
Autres inactifs	4,9	5,5	6 714	12 740
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>136 898</b>	<b>230 389</b>

Source : Exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

## 5.2 La majorité des migrants de retour travaillent dans le secteur primaire rural

La plupart des migrants de retour (âgés d'au moins 15 ans), exerçant une activité professionnelle, travaillent (ou sont retournés travailler) dans le secteur primaire (agriculture, élevage, etc.), situé principalement en milieu rural (tableau 11). L'analyse de la migration de retour selon l'activité professionnelle corrobore, de telle sorte, l'analyse conduite selon le milieu de résidence où il a été observé que la majorité des migrants de retour vivent en milieu rural.

**Tableau 11. Migrants internationaux de retour selon l'occupation professionnelle, 1988 et 2001**

Occupation professionnelle	Pourcentages		Effectifs absolus	
	RGPH 1988	RGPH 2001	RGPH 1988	RGPH 2001
Cadres supérieurs (secteurs public et privé)	1,0	0,7	1 334	1 532
Cadres moyens (secteurs public et privé)	0,6	0,6	875	1 416
Employés de bureau et agents subalternes (secteurs public et privé)	0,1	0,8	107	1 811
Travailleurs spécialisés dans les services	0,5	5,2	728	11 981
Travailleurs du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, ...)	68,3	70,1	93 546	161 442
Ouvriers spécialisés et moniteurs	3,5	2,6	4 790	6 052
Manœuvres	7,1	0,6	9 732	1 317
Autres occupations pas très explicites ou non classées	1,6	1,1	2 251	2 580
Inactifs	17,2	18,3	23 535	42 258
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>136 898</b>	<b>230 389</b>

Source : Exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

En termes d'évolution, les migrants issus du secteur primaire sont majoritaires et ce, quelle que soit l'année. Toutefois, les chiffres semblent indiquer une augmentation importante (de 0,5 à 5,2 %) de la proportion de travailleurs spécialisés ; tandis que l'on note une baisse significative de la proportion parmi les ouvriers spécialisés et surtout les manœuvres, de personnes retournées. Les données utilisées ne permettent pas de connaître les causes de ces variations.

## 5.3 La plupart des migrants de retour sont des indépendants

La présente section ne concerne que les personnes âgées de 15 ans ou plus exerçant effectivement une activité professionnelle. Les inactifs sont exclus des effectifs obtenus. Sur cette base, il ressort que la plupart des migrants exerçant une activité professionnelle sont en réalité des indépendants (7 migrants sur 10) (tableau 12). Le caractère rural et primaire des activités explique la prépondérance des indépendants parmi les migrants retournés. Par ailleurs, les aides-familiaux, parmi lesquels les jeunes et des femmes intègrent une large proportion, représentent entre 22 et 25 % des migrants au titre des deux recensements. Cependant, on peut noter que - comme précédemment - la proportion des salariés retournés (tout secteur confondu) continue à augmenter entre les deux dates, de même que celle des employeurs. La crise des économies africaines dans les années 2000, ainsi que les expulsions de travailleurs de Libye et de l'Arabie Saoudite, pourraient bien être des hypothèses explicatives à vérifier.

**Tableau 12. Migrants internationaux de retour âgés de 15 ans ou plus, selon le statut dans l'emploi, 1988 et 2001**

Statut dans l'emploi	Pourcentages		Effectifs absolus	
	RGPH 1988	RGPH 2001	RGPH 1988	RGPH 2001
Employeur	0,4	1,1	403	2 092
Salarié secteur public	1,6	1,8	1 802	3 357
Salarié secteur parapublic	0,7	2,3	749	4 240
Salarié secteur privé	1,0	1,5	1 091	2 768
Indépendant	70,7	69,8	80 263	127 065
Aide-familial	24,2	22,5	27 409	40 929
Tâcheron	0,6	0,1	675	163
Apprenti	0,2	0,2	226	441
Autres	0,7	0,5	845	897
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>113 463</b>	<b>181 952</b>

Source : Exploitation des données des RGPH 1988 et 2001.

## Conclusion

Malgré les limites des données disponibles et traitées en matière de migration de retour au Niger, la présente étude a permis d'approfondir les connaissances sur le phénomène et de contribuer, de la sorte, à combler le vide dans ce domaine. En effet, l'exploitation des données des recensements de la population conduits au Niger en 1988 et en 2001 a permis d'aboutir à un certain nombre de résultats intéressants. Parmi les principales conclusions, l'étude retient que :

- la proportion de migrants retournés au Niger n'a pratiquement pas changé entre les deux dates (variation autour de 2 %) ;
- la plupart des migrants reviennent d'un pays de l'Afrique de l'Ouest - en particulier, du Nigéria, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Bénin. Ces pays sont également parmi ceux qui accueillent principalement les émigrés nigériens ;
- à côté des pays traditionnels d'où partent et reviennent les Nigériens, de nouvelles destinations et donc de retour sont apparues. Il s'agit de l'Afrique du Nord avec, en particulier, la Libye, et l'Asie avec l'Arabie Saoudite, pays au titre desquels les proportions de migrants retournés ont notablement augmenté. Malheureusement pour ces pays, les retours ne sont pas nécessairement volontaires mais forcés, à la suite d'expulsions ou de rapatriements officiels ;
- les Nigériens reviennent très peu d'Europe et d'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada). Ceci implique que le migrant qui part au Nord ne revient, en général, pas ;
- un migrant sur cinq (22 %) en 1988 et un sur quatre (25 %) est récemment revenu au Niger (moins d'une année de résidence) ;
- la population des migrants de retour est en grande partie composée d'adultes ;
- la migration internationale de retour concerne surtout les hommes ;
- les migrants retournent en majorité vivre en milieu rural, mais ils se sont davantage urbanisés entre 1988 et 2001 ;
- la plupart des migrants de retour ne possèdent aucun niveau d'instruction. Cependant, leur niveau d'instruction a sensiblement augmenté entre les deux dates de recensement ;

- la plupart des migrants de retour exercent une activité professionnelle indépendante mais, généralement, dans le secteur primaire rural (agriculture et élevage).

La présente étude mérite d'être davantage approfondie et, surtout, s'agissant de l'exploitation des données, en vue de mieux étudier les variations par sexe, par âge, par durée et milieu de résidence, etc. Par ailleurs, des enquêtes quantitatives et qualitatives permettraient de mieux faire ressortir les différentes formes et divers motifs de retour.

## Bibliographie

- Brachet J. 2007. Un désert cosmopolite. Migrations de transit dans la région d'Agadez (Sahara nigérien). Thèse pour l'obtention du Doctorat en Géographie. Présentée et soutenue publiquement le 19 décembre 2007, Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne, École doctorale de géographie de Paris, U.F.R. de Géographie. Version électronique du 15 novembre 2008.
- Bureau Central du Recensement - BCR. 1992. « Analyse des résultats définitifs du 3<sup>ème</sup> RGPH - 2001 : Migrations », Niamey, MEF, République du Niger.
- Bureau Central du Recensement - BCR. 2005b. « Analyse des résultats définitifs du 3<sup>ème</sup> RGPH - 2001 : Etat et structure de la population », Niamey, MEF, République du Niger.
- Bureau Central du Recensement - BCR. 2005a. « Analyse des résultats définitifs du 3<sup>ème</sup> RGPH - 2001 : Les migrations », Niamey, MEF, République du Niger.
- CEDEAO-CSAO/OCDE. 2006. « Atlas de l'intégration africaine : les migrations », Série population. Document téléchargé du site web de la CEDEAO ([www.ecowas.int](http://www.ecowas.int)).
- Domenac H. et Picouet M. 1987. « Le caractère de réversibilité dans l'étude de la migration », Revue Population, N°3, 1987, Vol. 42, pp. 469-483.
- Gambo O. 2009. L'impact socioéconomique des migrations dans la commune rurale d'Allakaye, Mémoire de Maîtrise en sociologie, Département de Sociologie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Abdou Moumouni de Niamey. Co-encadreurs : Hambally Yacouba et Waziri Matto Maman/ Assesseur : Issaka Maga Hamidou.
- Issaka Maga H. 2010. « Les migrations hautement qualifiées du et vers le Niger : Etats des lieux et tentatives explicatives », CARIM (Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales). Série : Notes d'analyses et de synthèse 2010/32, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Institut de l'université européenne, Florence, Italie (<http://www.carim.org/MigrationHautementQualifiée>).
- Mounkaila H., Amadou B. et Boyer F. 2010. Rôle et comportements des acteurs, recompositions spatiales et transformations socio-économiques, Rapport de recherche, Ecole Normale Supérieure, Département de Géographie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines et Institut de Recherche pour le Développement.
- Organisation internationale pour les migrations - OIM. 2009. « Migration au Niger : Profil national 2009 ». Préparé pour l'OIM par Issaka Maga Hamidou, consultant national. Document également disponible sur Internet : <http://www.iom.int>.
- Programme des Nations Unies pour le développement - PNUD. 2009. « Rapport sur le développement humain durable. Lever les barrières : Mobilité et développement humains », New York, PNUD.
- Rallu J.-L. 2003. « L'étude des migrations de retour : données de recensement, d'enquêtes et de fichiers », in Démographie : analyse et synthèse, vol. IV, Les Déterminants de la migration, G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch (eds.), INED, Paris, pp. 199-209.
- Réseau d'Enquête sur la Migration et l'Urbanisation en Afrique de l'Ouest - REMUAO. 1997. « Enquête nigérienne sur les migrations et l'urbanisation 1992-1993 », éditée par le CERPOD/INSAH/CILSS.